

TITRE PROFESSIONNEL

ANIMATEUR LOISIR TOURISME



Jeux, activités sportives, excursions, mini-club, apéritifs, sketches, soirées dansantes...l'animateur d'activités touristiques et de loisirs se plie en quatre pour rendre le séjour des touristes agréable et éviter qu'ils ne s'ennuient. Les villages-clubs, campings, bateaux de croisière... sont sa scène



PRÉ-REQUIS

Âge : de 15 à 29 ans révolus. Sans conditions d'âge pour les personnes reconnues RQTH.

• **Niveau d'entrée** : Niveau baccalauréat ou équivalent. La pratique d'une activité artistique, ludique ou sportive est recommandée pour suivre la formation et pour l'insertion professionnelle.



DURÉE & MODALITÉS DE FORMATION

• **2 ans de formation par la voie de l'apprentissage** ou 1 an selon conditions.

Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateforme Elearning Moodle, matériel de vidéo projection, plateaux techniques (hôtel 4 et 5 étoiles)...

Méthodes : active, interrogative, expositive



DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Animateur polyvalent journées et soirées pour tout type de public, en structures touristiques : villages vacances, hôtel clubs, clubs de vacances, résidences de tourisme, croisiéristes, hôtellerie et hôtellerie de Plein Air en France et à l'Étranger.



MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

• Pour la validation définitive d'entrée en formation seul l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage est nécessaire.

• Pour toutes démarches administratives, contactez le CFA.

• Entrée permanente

• Entrée en formation à plus ou moins trois mois après la signature du contrat.



COMPÉTENCE À ACQUÉRIR

- Contribuer à la conception d'animation loisirs dans un établissement touristique.
- Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique.
- Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics.
- Créer des animations loisirs pour différents publics.
- Promouvoir des animations loisirs.
- Animer des activités de journées pour différents publics.
- Animer des activités de soirées pour différents publics.
- Assurer la logistique des animations loisirs.

• **Poursuite d'études** :

BTS Tourisme, Bachelor Tourisme



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer les opérations relatives au séjour des clients.

Contribuer à la conception d'animation loisirs dans un établissement touristique



MODALITÉS FINANCIÈRES

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

Gratuit en contrat d'apprentissage

Prise en charge possible par un OPCO

Pour plus d'informations, contactez CREE Réunion.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Contrôle continu, validation en cours de formation. Dossier professionnel.



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Accès à la prestation, contactez l'établissement.

TAUX DE RÉUSSITE : NOUVELLE ACTION, TAUX COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ NOUS :

@CreeLaReunion

0262.45.97.55

0692.01.07.31



@creereunion



recrutements@cree.re



Scan & visitez
notre site internet